



dans

un nouvel acteur

Crée en septembre 2017, la start-up AgriLend s'est spécialisée sur le « crowdlending ».

Elle propose aux entrepreneurs du monde agricole et viticole une offre complémentaire aux financements bancaires traditionnels.

La Revue agridées : Quels sont le positionnement et l'originalité d'AgriLend ?

François Fromaget, cofondateur :

AgriLend est une start-up qui fait partie de ces nouveaux acteurs de l'économie collaborative qui permettent l'échange direct entre individus et entrepreneurs. Par le biais de notre plateforme (www.AgriLend.fr), nous mettons en relation des porteurs de projets avec des prêteurs. Les emprunteurs cherchent souvent un complément de financement aux crédits bancaires (pour des montants pouvant aller



En créant un lien avec les acteurs de l'agriculture positive, AgriLend offre aux particuliers l'opportunité de participer au développement d'une économie durable tout en donnant un sens à leur épargne.

jusqu'à 1 million d'euros), et par le prêt uniquement. Cet apport peut être considéré comme des quasi-fonds propres. Les projets peuvent être des installations, des extensions, de l'achat de matériel, de la transition énergétique ou biologique, de l'achat de foncier ou toute autre évolution des modes de production ou de distribution. Nous apportons notre solution de financement aussi bien aux producteurs qu'à l'amont ou l'aval de la production agricole. Les prêteurs ont la possibilité d'investir leur épargne sur des projets concrets, de manière transparente et à des taux très attractifs (4 à 8 % par projet et par an). Ils contribuent par leurs investissements au soutien et au développement du secteur agricole.

La Revue agridées : Le financement participatif commence à être plus mature et reconnu dans le secteur agricole. Quelle tendance observez-vous ?

François Fromaget : Nous constatons une très bonne compréhension de notre solution de financement par le monde agricole. Le secteur est sous-capitalisé, les agriculteurs ne font pas entrer des investisseurs à leur capital comme peuvent le faire des dirigeants de start-up ou de PME. De ce fait, la seule ressource compatible avec les modèles agricoles et les mentalités du secteur est la dette. En arrivant en complément et en soutien des banques

par d'autres canaux de financement, notre offre trouve toute sa place pour accompagner les fortes évolutions du secteur et ses besoins.

Nous étudions de nombreuses demandes de financement, pour des montants compris entre 20 000 euros et 500 000 euros. Le secteur semble donc bien comprendre l'intérêt de diversifier ses sources de financement et de s'offrir de la visibilité en faisant appel à l'épargne populaire pour l'aider à se développer.

La Revue agridées : Quels sont vos objectifs cette année ?

François Fromaget : Nous avons deux objectifs majeurs en 2018 : inscrire AgriLend comme une solution réflexe et de référence pour cofinancer tous les projets du monde agricole, aux côtés des banques ; et faire connaître notre offre d'épargne au plus grand nombre possible de prêteurs afin de tenir notre promesse de rapidité d'exécution des collectes et mettre en lumière les projets du monde agricole. ▶

Propos recueillis par

Marie-Laure Hustache

De gauche à droite : Lionel LASRY, Cyril TEMIN et François FROMAGET, les trois fondateurs d'AgriLend.



© DMR